Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2026-15

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Convocation du	**01 AVRIL 2026**
Affichage du	**01 AVRIL 2026**

Nombre de membres en exercice	**18**
Nombre de présents	**16**
Nombre de votants	**18**
PROCURATION	**2**

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 060-216002105-20260422-DELIB202615-BF

Objet : **VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2026**

L'an deux mil VINGT-SIX, le VINGT-DEUX AVRIL à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages en mairie, sous la présidence de Madame Anne FUSZ, le Maire.

Présents :
Mme FUSZ Anne, M. NABONNE Éric, Mme ALLAIN Geneviève, M. URCOURT Daniel, Mme GOMES DE MACEDO Delphina, M. MAURICE Mickaël, M. FORTE Carlos, Mme SPIRA Julie, M. ROSELLE Régis, M. COESSENT Jean-François, Mme DUCOUDERCQ Juliette, M. HAUVILLER Adrien, Mme SAN MARTIN Géraldine, M. REZZA Thibaut, Mme FERNANDES Martine, M. JEZEQUEL Jérôme. ses Conseillers Municipaux

Absents :
Mme SIX Sylvie, procuration à Mme FUSZ Anne,
Mme NICOLAS Pascale, procuration à Mme SAN MARTIN,

Secrétaire : M. COESSENT Jean-François

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité

Article 1 : **ADOPTER** le budget primitif 2026 du budget de la Ville au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement :

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 1 672 109.09 €
Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 761 392.49 €

Article 2 : **AUTORISER** Madame le Maire à passer tous les actes administratifs nécessaire à son exécution.

Le Maire,
Anne FUSZ

Le Maire certifie, en application de l'article L2131-Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Anne FUSZ

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355